

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National, Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint.

Invité excusé : Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.

La séance est ouverte à 19 heures 30

APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DE BE DU 2 AVRIL 2020

Après intégration de deux précisions apportées par Sylvain Duployer concernant le BMX, le PV est adopté à l'unanimité.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le Président informe de la mise en place au sein du CNOSF d'une "Task force" composée de 10 Fédérations dont la FFC.

Un des premiers enjeux est la rédaction d'un courrier adressé au Ministère de l'Economie concernant l'accès des structures associatives aux dispositifs d'aides dont peuvent bénéficier les TPE.

Existe également une réflexion sur l'existence et le financement d'un Fond de soutien au Mouvement Sportif.

Se posent également des questionnements sur les assurances, sur la notion de "chiffre d'affaire" dans les dossiers à monter pour obtenir un prêt garanti, et sur d'autres pans de la crise qui nécessitent un positionnement fort du CNOSF tels qu'un message fort et unitaire sur le non-remboursement des licences.

Une réunion avec Denis Masseglia et les Fédérations qui ont une ligue Pro a également été organisée avec la question centrale de la constitution d'un fond de soutien conséquent pour faire face aux soucis économiques engendrés par la crise et le manque d'activité.

Le Ministère des Sports a réuni lui aussi les ligues pros et les Fédérations concernées.

A noter que, dans ce cadre, est intervenu un représentant de la BPI, qui s'est engagé à créer et diffuser rapidement un document facilitateur pour l'accès aux prêts garantis par l'Etat.

Suite à certaines remarques, le Président rappelle quelle est la ligne de communication externe entre la FFC et la LNC; la Fédération diffuse des informations concernant le monde amateur et laisse la Ligue représenter le monde professionnel.

Marc Madiot évoque la situation très inquiétante du monde professionnel étant donné les particularités de celui-ci.

Il craint que, si la crise perdure, certains coureurs ne pourront sans doute pas courir de l'année étant donné que les grandes épreuves "boucheront" des trous dans le calendrier, ce qui empêchera de fait, les autres organisations de trouver une place.

Ceci pourrait avoir, par ricochet, une influence sur le programme des équipes qui ne sont pas World Tour ou autres.

A noter qu'il sera fait appel au chômage partiel pour les équipes françaises et que d'autres grandes équipes étrangères sont en très grand risque de disparition.

En tout état de cause, il est absolument nécessaire de donner une perspective aux gens concernés d'ici quelques semaines ou ce sera une catastrophe.

I - POINT GLOBAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE

Le Secrétaire Général et le Directeur juridique font un rapide exposé qui confirme l'existence de nombreux échanges et une organisation qui paraît satisfaisante étant donné la période.

Il rappelle que bon nombre de questions exposées sur la boîte mail dédiée à la crise concernent le fait de vouloir faire du vélo dans le cadre de l'activité physique individuelle, ce qui est clairement proscrit par le Ministère de l'intérieur.

II - ORGANISATIONS ET MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Côté organisations, chaque discipline est analysée avec précision et des propositions de report ou d'enregistrements d'annulation sont effectués.

Toutes les propositions sont acceptées une par une, après discussion sur les tenants et aboutissants sur l'opportunité de la date proposée, compte tenu des éléments fournis à date (voir tableaux en pièces annexes).

En sus des informations contenues dans les tableaux, il paraît important de noter que:

La route :

Plus la crise avance et moins il y a de possibilité de report et donc davantage d'annulations, ceci étant le résultat d'une triple contrainte constituée de la difficulté de mobilisation de service de secours ou médical, de problèmes financiers accrus et de « l'embouteillage » du calendrier restant.

Sachant les soucis économiques existant, les problématiques des grilles de prix et de droits d'organisation sont évoqués.

Celles-ci devront faire l'objet d'une étude afin de savoir quelle attitude il convient de prendre.

Enfin, la date de tenue des Championnats régionaux était initialement le 7 juin. Celle-ci n'est plus possible étant donné l'absence de compétitions jusqu'au 1er juin inclus. Afin de laisser les compétiteurs pratiquer avant de participer à leur championnat, mais aussi en évitant une trop grande concurrence pour les épreuves inscrites ou reportées dans le calendrier fédéral et en ayant pour objectif de créer de l'intérêt pour la fin de saison, il est proposé que les championnats régionaux route puissent se dérouler à partir du 24 octobre 2020
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le VTT :

Eric Jacoté attire notamment l'attention sur le TFJV pour lequel il sera nécessaire de mobiliser les comités régionaux afin qu'ils envoient une sélection.

Le cyclo-cross :

Après discussions, il est décidé que la question de la date de la première manche de Coupe de France sera arrêtée lors du prochain bureau exécutif.

Côté modifications réglementaires, chaque discipline est explorée avec une présentation réalisée par les Présidents de commissions sportives et la Directrice des Activités sportives.

Sont mises aux votes et approuvées les propositions : (voir tableaux en annexe)

Concernant le BMX sur les conditions de participations au TFBMX, aux championnats de France et challenge national,

Concernant le VTT, sur les conditions de participations aux Championnats de France XCO.

Concernant la Jeunesse, sur les modifications visant un allègement de la réglementation de la Coupe de France des départements Cadet et de la Coupe de France Minimes/Cadettes ainsi que la suppression des deux finales nationales, de la suppression des quotas supplémentaires pour le championnat de France Avenir route dans la catégorie Cadet et du maintien de ces quotas supplémentaires pour la piste.

Concernant la route, sur les conditions de participations aux Championnats de France lors de l'épreuve en ligne Homme Amateur selon les divers scénarii envisagés, sur les conditions de participations aux Championnats de France lors de l'épreuve en ligne Femmes selon divers scénarii également, sur les conditions de participations aux Championnats de France lors des épreuves juniors et espoirs et aussi cadets.

Concernant la piste, sur les conditions de participation à la Coupe de France de l'Américaine, aux Championnats de France par le biais des résultats obtenus sur la Coupe de France Fenioux selon divers scénarii, et les adaptations réglementaires dues à l'annulation de la Coupe de France Junior et aux modifications de la Coupe de France des départements Cadets.

Toutes les propositions du BE visant des conditions de participations aux épreuves seront présentées pour approbation au conseil fédéral lors de sa séance du 11 avril 2020.

III - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Il est fait référence à une visite faite au siège qui a permis de récupérer des documents mais aussi de vérifier le bon état de nos installations, à l'organisation de moments particuliers avec l'ensemble du personnel confiné ayant pour objectif de garder le contact, à la mise à jour hebdomadaire du Plan de Continuité d'Activité.

Il est enregistré que tous les éléments sont désormais présents pour enregistrer précisément les données du chômage partiel dans les bulletins de salaire d'avril.

Dans le domaine financier, les déclarations de crédit d'impôts recherche sont à jour.

Les remboursements des organisateurs dans les conditions précédemment définies sont en cours.

Les questionnaires ayant pour but de recueillir des informations sur les besoins de trésorerie et sur les épreuves des calendriers régionaux sont envoyés aux comités régionaux.

Un questionnaire sera élaboré à destination des clubs pour tenter de mesurer plus précisément encore l'impact de la crise sur l'ensemble du monde cycliste fédéral.

IV - ACTIVITÉS SPORTIVES

Christophe Manin fait un point sur l'opération "Roulez chez vous!" et annonce l'émergence de nouveaux contenus.

Est rappelé que la période de confinement constitue un moment particulier favorable à la formation ou au recyclage.

Le DTN informe aussi du développement des Webinaires avec les diverses thématiques.

A ce sujet, il revient sur le CLM (notamment type "épreuve de masse") qui fera l'objet d'une session et qui a été un des thèmes d'atelier lors du dernier congrès fédéral. Il est confirmé qu'une suite doit être donnée à cette réflexion tout en prenant soin de bien prendre en compte les RTS. Les adaptations à la réglementation FFC devront être apportées lorsque le projet sera "ficelé".

Le DTN présente ensuite en détail les préconisations concrètes concernant la reprise des activités et des compétitions.

Celles-ci explorent chaque discipline par le biais de domaines transversaux qui sont la période tampon, le travail mental, et les modifications règlementaires souhaitées par rapport aux notions de progressivité et d'ouverture pour les jeunes.

Le bureau exécutif enregistre ces informations et ces demandes, et décide d'ajourner les décisions relatives à celles-ci du fait de l'incapacité actuelle à maîtriser la date et les modalités de déconfinement. Celles-ci devront donc être remises à l'ordre du jour ultérieurement.

Le DTN fait également part de la décision des cadres techniques de manifester concrètement leur solidarité envers la Fédération et l'ensemble des salariés en renonçant à une partie des compléments de salaires fédéraux.

Le bureau exécutif se déclare très sensible à ce geste, d'autant plus qu'aucune demande de sa part n'avait été faite. Le dispositif devra être encadrée avec toutes les précautions d'usage, s'agissant d'éléments de rémunération.

V - RÉFLEXION SUR LE RÈGLEMENT DES MUTATIONS

Compte tenu du report de la fin de saison route, la question peut être posée. Il est d'abord listé les contraintes ; à savoir la nécessité de convenir à l'ensemble des disciplines, le fait de s'inscrire dans le timing des process de labellisation de structures, la date butoir d'affiliation des clubs avant la libéralisation des licenciés qui doit rester au 1er décembre. Après rappel de la réglementation actuelle et discussion sur les points délicats, il est décidé de maintenir le découpage en deux périodes :

- la première 1er au 30 septembre qui concernera les cadres techniques et le corps arbitral.
- la seconde qui commencera au 1er octobre sera prolongée jusqu'au 30 novembre et sera dédiée à tous les autres types de licenciés.

VI - GROUPE DE TRAVAIL : PRÉSENTATION OFFRE DE LICENCE OU TITRE DE PARTICIPATION

SORTIE DE CONFINEMENT

Le groupe de travail présente le résultat de ses premières réflexions. Il en ressort qu'il existe déjà un dispositif pour les jeunes avec la licence accueil qui pourrait aménager en conséquence pour mieux couvrir la période estivale. L'intérêt serait de mobiliser les clubs volontaires sur des dispositifs d'accueil.

Pour les adultes et après échanges et discussions autour de différents critères d'ouverture vers de nouveaux publics, il est décidé d'explorer plus précisément une extension d'activités possibles avec la licence "Cyclosportive" dont une promotion existe un coût de 35 euros pour des primo licenciés.

Il est décidé de continuer à travailler ce projet de façon à ce qu'il soit efficient dès que toutes les conditions seront réunies en sortie de confinement sachant que l'avis du Conseil Fédéral sera recherché.

VII - COMMUNICATION

Une nouvelle lettre d'infos aux comités régionaux sera envoyée la semaine suivante.

Un point est réalisé sur les retransmissions de nos championnats de France à la télévision par rapport aux dates envisagées

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Une information est donnée sur l'homologation de la meilleure performance de l'heure par Madame Janine Brault qui avait mentionnée comme ayant eu lieu à Salbris et qui s'était déroulée , en fait, sur le vélodrome de Briare.
Le BE prend note de cette modification .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 16 avril 2020 à 19h30.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY

Propositions Commissions Nationales Bureau Exécutif du 9 Avril 2020

La situation actuelle et l'incidence sur les calendriers sportifs amènent à envisager différents scénarii sur les conditions de participation aux épreuves officielles, en particulier le Trophée de France BMX et les Championnats de France.

Disciplines	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE du 09/04/2020	Réunion de CF du 11/04/2020
VOTE CF 1 – BMX – Conditions de participation au TROPHEE DE FRANCE				
BMX	<p><u>TROPHEE DE FRANCE BMX</u> <u>Texte en vigueur dans la note aux clubs</u></p> <p>2.2.4 – Le Trophée de France BMX</p> <p>Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.</p>	<p><u>TROPHEE DE FRANCE BMX</u> <u>Proposition d'ajout au texte en vigueur dans la note aux clubs</u></p> <p>2.2.4 – Le Trophée de France BMX</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation au TFBMX est régie selon les dispositions précisées dans la Note aux Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, l'épreuve du TFBMX serait alors ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence Jeune 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et sans exception.</p>	Adoptée par le BE 09/04/20	

		<p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>		
VOTE CF 2 – BMX – Conditions de participation aux CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CHALLENGE NATIONAL				
	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CHALLENGE NATIONAL</u> <u>Texte en vigueur dans la note aux clubs</u></p> <p>2.2.5 – Le Challenge National / Les Championnats de France</p> <p>Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.</p> <p>Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite (Homme/Femmes), Juniors (Hommes/Femmes) et Cadets Nationaux (Garçons/Filles) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) sélectionnés suite au Challenge France.</p> <p>Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.</p>	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CHALLENGE NATIONAL</u> <u>Proposition d'ajout au texte en vigueur dans la note aux clubs</u></p> <p>2.2.5 – Le Challenge National / Les Championnats de France</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation aux Championnats de France et Challenge National est régie selon les dispositions précisées dans la Note aux Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, le Challenge National et les Championnats de France seraient alors ouverts à tous les pilotes titulaires d'une licence jeune (pour les cadets) ou d'une licence compétition en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et sans exception.</p> <p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	
VOTE CF 3 – VTT – Conditions de participation aux CHAMPIONNATS DE FRANCE XCO				
VTT	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE XCO</u> <u>Texte en vigueur</u></p> <p><i>Inscriptions libres :</i></p>	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE XCO</u> <u>Proposition de modification</u></p> <p>Les inscriptions aux Championnats de France XCO sont libres pour toutes les catégories.</p>		

Les inscriptions sont libres, et se font directement sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr) pour les catégories suivantes :

- Cadette / U17 Femme
- Junior / U19 Femme
- Espoir / U23 Homme
- Espoir / U23 Femme
- Elite Femme

Inscription sur quotas régionaux :

Les Championnats de France cross-country sont ouverts aux sélections régionales à raison de :

- 3 compétiteurs dans chacune des catégories suivantes : Elite Homme, ~~Espoir / U23 Homme~~ ; Junior / U19 Homme (y compris les Junior / U19 courant en Open en Coupe de France)
- 8 compétiteurs dans chacune des catégories suivantes : Cadet / U17, ~~Junior / U19 Femme, Cadette / U17, Scratch Femme (Elite Femme et/ou Espoir / U23 Femme)~~

Dans le cadre de la réforme territoriale, la somme des quotas des comités ayant fusionnés sera appliquée aux nouvelles régions.

Les quotas indiqués ci-dessus sont doublés pour le comité régional d'accueil des Championnats de France XCO.

Les pilotes concernés devront contacter leur comité régional respectif, et poser leur candidature selon la procédure propre à chaque comité régional.

Engagements libres pour pilotes « Hors Quota » :

Les Championnats de France sont également ouverts :

- 1° Aux coureurs de nationalité française classés à l'issue du classement général de la Coupe de France en cours, parmi:
 - les 40 premiers du classement Scratch de la course Open Homme
 - les 50 premiers des catégories Cadet / U17
 - ~~les 60 premières de la catégorie Scratch de la course Elite Femme~~
 - ~~les 10 premières Femmes de la course Open Femme~~
 - ~~les 20 premières des catégories Junior / U19 Femme et Cadette / U17~~

	<p>2° Aux 1^{ère} et 2^{ème} catégories classés au général de la course Elite Homme</p> <p>3° Aux coureurs Juniors classés au général de la course Junior / U19.</p> <p>4° Aux champions de France, d'Europe et du Monde cross-country (toutes catégories) en titre.</p> <p>5° Aux coureurs repêchés par le Directeur Technique National.</p>			
<p>JEUNESSE</p>	<p style="text-align: center;"><u>COUPE DE FRANCE CADETS DES DEPARTEMENTS ET COUPE DE FRANCE MINIMES-CADETTES</u></p> <p>Afin de favoriser le maintien de l'activité pour les catégories Cadets et Minimes-Cadettes malgré l'annulation des manches inter-régionales sur route du printemps, il est proposé d'assouplir et de libéraliser les contraintes règlementaires.</p> <p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une seule manche par inter-région a eu lieu : le Cyclo-cross à l'automne 2019 comptant dans le classement général uniquement pour la Coupe de France Cadets des Départements. Il n'y a pas d'épreuves Cyclo-cross comptant pour la Coupe de France Minimes-Cadettes - Annulation des manches inter-régionales sur Route, prévues selon le règlement sportif en vigueur, lors des mois d'Avril et Mai - Remise en cause des participations aux finales nationales sur Route et sur Piste - Remise en cause des quotas supplémentaires pour les Championnats de France sur Route de l'Avenir et sur Piste <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chaque zone inter-régionale d'organiser des épreuves destinées aux Cadets et Minimes-Cadettes avec une certaine souplesse et liberté - Maintenir une continuité de l'activité et encourager les volontés d'organisation locale même s'il y aura certainement des disparités entre les zones inter-régionales - Faire bénéficier à ces organisateurs du label « Coupe de France Cadets des Départements & Coupe de France Minimes-Cadettes » afin d'aider le financement de leurs compétitions - Faire bénéficier du label aux entités participants aux compétitions afin de financer leur activité destinée aux Cadets et Minimes-Cadettes - Etablir un classement général de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes 2020 avec les épreuves ayant pu se dérouler - Permettre la remise des maillots de vainqueurs inter-régionaux lors des finales inter-régionales 			

<p><u>Texte en vigueur</u> Calendrier par zone inter-régionale :</p> <p>Avril : Jour 1 : Contre la Montre Individuel de type plat sur 5 à 6 Km Jour 2 : Epreuve sur route de type plat sur 60 Km (circuit de 4 à 6 Km) en fonction des possibilités locales</p> <p>Mai : Jour 1 : Contre la Montre par Equipe d'environ 20 Km Jour 2 : Epreuve sur route de type vallonné sur 60 Km (circuit de 4 à 6 Km) en fonction des possibilités locales</p> <p>Juin : Epreuve sur piste selon les possibilités locales de chaque zone inter-régionale</p>	<p><u>Proposition de modification</u> Calendrier par zone inter-régionale :</p> <p>Allonger la période du 1^{er} juin au 31 octobre 2020</p> <p>Organiser, dans la mesure du possible, par zone inter-régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve sur Piste - Une épreuve sur Route en circuit ou en ligne - Une épreuve de Contre la montre individuel et/ou par équipe <p>Seules les zones inter-régionales ayant organisé une épreuve de chaque discipline (Route et Piste) pourront établir un classement général de la zone de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes 2020</p> <p>Organisations d'épreuves pouvant s'appuyer sur des épreuves existantes déjà inscrites sur les calendriers régionaux.</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	<p>INFO</p>
<p><u>Texte en vigueur</u> Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 & 26 Juillet : Finale nationale sur Route - Fin Septembre : Finale nationale sur Piste 	<p><u>Proposition de modification</u> Calendrier :</p> <p>Supprimer les 2 finales nationales prévues en juillet et en septembre</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	<p>INFO</p>
<p>VOTE CF 4 – Jeunesse – Coupe de France Cadets des Départements – Quotas Championnats de France Avenir Route et Piste</p>			
<p><u>Texte en vigueur</u> Quotas Championnats de France :</p> <p>Quotas supplémentaires pour participer au Championnat de France sur Route de l'Avenir Cadets du 29 juillet au 2 août : Les 3 premiers départements de chaque zone inter-régionale ajoutent un quota par région</p> <p>Quotas supplémentaires pour participer au Championnat de France sur Piste de l'Avenir lors des épreuves de Course aux</p>	<p><u>Proposition de modification</u> Quotas Championnats de France :</p> <p>Suppression des quotas supplémentaires pour le Championnat de France Avenir Route Cadets prévu fin juillet 2020</p> <p>Maintien des quotas supplémentaires pour le Championnat de France sur Piste de Course aux points et de Scratch Cadet si l'épreuve Piste a pu avoir lieu dans la zone inter-régionale</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	

points et Scratch Cadets : Les vainqueurs de chaque épreuve inter-régionale sur Piste sont qualifiés d'office

VOTE CF 5 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Route – Epreuve en ligne Amateur – plan A

CHAMPIONNATS DE FRANCE ROUTE 2020 – EPREUVE EN LIGNE AMATEUR

Règles de participation

Règlementation 2019 :

Données figées = 57 coureurs

CR : 53 coureurs / Outre-mer : 3 coureurs / Champion sortant :

1 coureur

DN 1 :

- de la 1ère à la 10ème place X 6 coureurs maximum = 60 coureurs
- de la 11ème à la 20ème place x 5 coureurs maximum = 50 coureurs

DN 2 :

- de la 1ère à la 8ème place x 4 coureurs maximum = 32 coureurs

Soit au total : 142 coureurs N1/N2 (+ 57 coureurs des Comités régionaux (avec Champion de France sortant) = 199 coureurs

CHAMPIONNATS DE FRANCE ROUTE 2020 – EPREUVE EN LIGNE AMATEUR

Proposition plan A* :

Si une manche de Coupe de France N1 est disputée avant les Championnats de France

NATIONAL 1 :

- de la 1ère à la 10ème place X 6 coureurs maximum = 60 coureurs
- de la 11ème à la 20ème place x 5 coureurs maximum = 50 coureurs
- de la 21ème à la 25ème place x 4 coureurs maximum = 20 coureurs

NATIONAL 2 :

- de la 1ère à la 3ème place x 4 coureurs maximum = 12 coureurs

Soit au total : 142 coureurs N1/N2 + 57 coureurs des Comités régionaux (avec Champion de France sortant) = 199 coureurs

**Adoptée
au BE du
12/03/2020**

VOTE CF 6 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Route – Epreuve en ligne Amateur – plan B

Proposition plan B* :

Si aucune manche de Coupe de France N1 est disputée avant les Championnats de France

NATIONAL 1 : 25 structures x 5 coureurs = 125 coureurs

NATIONAL 2 : 3 structures x 4 coureurs = 12 coureurs (issus de la 1ère manche de la Coupe de France N2 2020)

**Adoptée
par le BE
09/04/20**

ROUTE

	<p>Soit au total : 137 coureurs N1/N2 + 57 coureurs des Comités régionaux (avec Champion de France sortant) = 194 coureurs</p> <p><i>* 28 équipes représentées N1/N2 sur chaque proposition.</i></p>		
<p>VOTE CF 7 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Route – Epreuve en ligne Femme – plan A</p>			
<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE ROUTE 2020 – EPREUVE EN LIGNE FEMME</u> <u>Règles de participation</u></p> <p>Règlementation 2019 :</p> <p>DN Femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la 1ère à la 10ème place X 8 coureuses maximum = 80 coureuses - de la 11ème à la 17ème place x 5 coureuses maximum = 35 coureuses environ 	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE ROUTE 2020 – EPREUVE EN LIGNE FEMME</u> <u>Proposition plan A</u></p> <p>Si une manche de Coupe de France Femme est disputée avant les Championnats de France</p> <p>NATIONAL 1 FEMMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la 1ère à la 3ème place = 6 à 10 compétitrices - de la 4ème à la dernière place = 6 à 8 compétitrices <p>NATIONAL 2 FEMMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la 1ère à la 3ème place = 6 compétitrices maximum - de la 4ème à la dernière place = 5 compétitrices maximum <p>Soit au total : 116 compétitrices N1/N2 + 40 compétitrices UCI = 156</p>	<p>Adoptée au BE du 12/03/2020</p>	
<p>VOTE CF 8 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Route – Epreuve en ligne Femme – plan B</p>			
	<p><u>Proposition plan B</u></p> <p>Si aucune manche de Coupe de France Femme est disputée avant les Championnats de France</p> <p>NATIONAL 1 FEMMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 à 8 compétitrices <p>NATIONAL 2 FEMMES :</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> 5 compétitrices maximum <p>Soit au total : 107 compétitrices N1/N2 + 40 compétitrices UCI = 147</p>		
VOTE CF 9 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Avenir Route – Participation Juniors				
	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION JUNIORS</u> <u>Règles de participation</u></p> <p>Règlementation 2019 : Coureurs français, titulaires d'une licence Junior selon la liste ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Champion de France sortant (s'il est encore Junior) sera qualifié d'office. - Les sélectionnés des comités régionaux de Métropole : 10 coureurs Maximum - Les sélectionnés des Départements et Territoires d'Outre-Mer (cinq maximum par Comité) - Le comité régional Organisateur bénéficiera d'un coureur supplémentaire. - En complément de cette participation, les 40 premiers coureurs du classement général individuel de la Coupe de France Juniors à l'issue de la dernière épreuve, Grand Prix de Cherves les 16 et 17 juillet 2020, seront qualifiés – qualification nominative. <p>NB : Il n'y a pas de qualification d'office pour le Championnat de France contre-la-montre individuel.</p>	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION JUNIORS</u> <u>Proposition de modification</u></p> <p>En l'absence des manches qualificatives, la CN Route propose l'attribution d'un quota supplémentaire par comité régional, pouvant aller jusqu'à 4 coureurs supplémentaires, soit la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité régional de Métropole : 10 coureurs (quota existant) + 4 coureurs maximum - Comité régional ultra marin : 5 coureurs (quota existant) + 2 coureurs maximum - Le Champion de France et le quota du comité régional organisateur viennent en complément des chiffres ci-dessus. <p>Estimation maximum totale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 CR x 14 coureurs maximum = 168 coureurs maximum - coureurs ultra marins = 20 coureurs maximum - + Champion de France + 1 coureur CR Organisateur = 190 coureurs 		<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>
VOTE CF 10 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Avenir Route – Participation Espoirs				
	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION ESPOIRS</u> <u>Règles de participation</u></p>	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION ESPOIRS</u> <u>Proposition de modification</u></p>		<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>

Règlementation 2019 : Coureurs français, titulaires d'une licence Espoirs selon la liste ci-dessous :

Coureurs français âgés de 19 à 22 ans, titulaires d'une licence de série "Elite Professionnel" (Equipes continentales professionnelles UCI et Continentale UCI), "1ère catégorie", "2ème catégorie", "3ème catégorie".

- Le Champion de France sortant (s'il est encore Espoir) sera qualifié d'office.
- Les sélectionnés des comités régionaux de Métropole : 10 coureurs Maximum
- Les sélectionnés des Départements et Territoires d'Outre-Mer (cinq maximum par Comité)
- Le comité régional Organisateur bénéficiera d'un coureur supplémentaire.

En complément de cette participation : les 30 premiers coureurs Espoirs du classement par points Espoirs à la date du 01.07.2020 seront qualifiés – qualification nominative.

Nota : Les coureurs Espoirs des équipes continentales professionnelles U.C.I. et Continentales U.C.I. peuvent faire l'objet d'une sélection régionale hors quota, avec port du maillot de la sélection régionale (c'est le club de licence qui déterminera l'appartenance au Comité).

En raison de l'absence de classement Espoirs réel lié au contexte, la CN Route l'attribution d'un quota supplémentaire par comité régional, pouvant aller jusqu'à **4 coureurs supplémentaires**, soit la répartition suivante :

- Comité régional de Métropole : 10 coureurs (quota existant) + **4 coureurs maximum**
- Comité régional ultra marin : 5 coureurs (quota existant) + **2 coureurs maximum**
- Le Champion de France et le quota du comité régional organisateur viennent en complément des chiffres ci-dessus.

Estimation maximum totale :

- 12 CR x 14 coureurs = 168 coureurs
- coureurs ultra marins = 20 coureurs maximum
- + Champion de France + 1 coureur CR Organisateur
- + Coureurs appartenant aux équipes continentales Pro et continentales = 10 coureurs maximum
- = 200 coureurs**

VOTE CF 11 – Route – Conditions de participation aux Championnats de France Avenir Route – Participation Cadets

CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION CADETS
Règles de participation

Règlementation 2019 : Coureurs français, titulaires d'une licence Cadet selon la liste ci-dessous :

- Le Champion de France sortant (s'il est encore Cadet) sera qualifié d'office.
- Les sélectionnés des comités régionaux de Métropole : 10 coureurs Maximum
- Les sélectionnés des Départements et Territoires d'Outre-Mer (cinq maximum par Comité)

CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR ROUTE 2020 – PARTICIPATION CADETS
Proposition de modification

En concertation avec la CN JEUNESSE, la CN Route propose l'**attribution d'un quota supplémentaire par comité régional (1 coureur)** soit la répartition suivante :

- Comité régional de Métropole : 10 coureurs (quota existant) + **1 coureur maximum** (identifié par le comité régional)

**Adoptée
par le BE
09/04/20**

	<p>- Le comité régional Organisateur bénéficiera d'un coureur supplémentaire.</p> <p>En complément de cette participation, les trois premiers départements de chaque inter-région Cadet dans le cadre de la <u>Coupe de France Cadets des départements</u>, bénéficieront d'une représentation supplémentaire (1 coureur) au Championnat de France Cadets.</p> <p>Ce quota supplémentaire, non nominatif, se fera sur la base du classement général final de l'inter région, à la période légale des engagements pour les Championnats de France de l'Avenir (le 6 Août – 20h00 - date limite).</p> <p><u>COUPE DE FRANCE CADETS DES DEPARTMENTS 2019 – CLASSEMENTS FINAUX</u></p> <p>✓ <u>Sud Est</u> : Isère, Haute Savoie, Loire ✓ <u>Nord</u> : Seine Maritime, Oise, Nord ✓ <u>Est</u> : Doubs, Bas Rhin, Vosges à la date du 26 juillet 2019 Le classement final de l'inter région Est sera communiqué à l'issue de la dernière épreuve programmée le 28 juillet 2019. ✓ <u>Ouest</u> : Morbihan, Côtes d'Armor, Vendée ✓ <u>Sud Ouest</u> : Haute Garonne, Lot et Garonne et Vienne/Deux Sèvres</p> <p>Tous les engagements (selon la liste ci-dessus) devront être réalisés sur l'interface dédiée, selon les délais fixés. C'est le comité régional qui est responsable de la sélection et de l'engagement des coureurs concernés.</p>	<p>- Comité régional ultra marin : 5 coureurs (quota existant) + 1 <u>coureur maximum par CR</u> <u>Soit 6 coureurs maximum par CR ultra martin</u></p> <p>- Le Champion de France et le quota du comité régional organisateur viennent en complément des chiffres ci-dessus.</p> <p>Estimation maximum totale :</p> <p>- 12 CR x 10 coureurs = 120 coureurs - 12 CR x 1 coureur (département) = 12 coureurs</p> <p>- CR ultra marins = 20 coureurs maximum - + Champion de France + 1 coureur CR Organisateur</p> <p>= 154 coureurs</p>		
	<p><u>CHAMPIONNATS REGIONAUX des 1^e et 2^e catégories</u> <u>Calendrier en vigueur</u></p> <p>Le 6 ou le 7 juin 2020</p>	<p><u>CHAMPIONNATS REGIONAUX des 1^e et 2^e catégories</u> <u>Proposition de modification</u></p> <p>La date est laissée au choix des Comités Régionaux pour une organisation à compter du 24 octobre 2020.</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	<p>INFO</p>
<p>PISTE</p>	<p>VOTE CF 12 – Piste – Conditions de participation Coupe de France Américaine et hors quotas – plan A</p>			
	<p><u>COUPE DE FRANCE DE L'AMERICAINE</u> <u>Règles de participation</u></p>	<p><u>COUPE DE FRANCE DE L'AMERICAINE</u> <u>Proposition plan A :</u></p> <p>La Coupe de France de l'Américaine est reportée en 2020 :</p>	<p>Adoptée par le BE 09/04/20</p>	

	<p>Pour les épreuves Minimes-Cadettes, Cadets et Juniors Hommes, la participation se fera par sélection régionale. Pour les épreuves Elite Hommes et Juniors-Elite Femmes, la participation est ouverte aux équipes professionnelles, équipes UCI, équipes Nationales route, aux clubs, sélections départementales ou régionale pour les coureurs professionnels, 1^{ère} et 2^{ème} ou 3^{ème} catégories. Chaque équipe/structure/clubs... ont la possibilité d'engager 3 équipes au maximum dans chacune des épreuves suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimes – Cadettes (sélection régionale) - Cadets (sélection régionale) - Juniors Hommes (sélection régionale) - Juniors - Elite Femmes - Elite Hommes <p><u>Règles de qualifications Hors Quotas pour les Championnats de France Piste</u> Les 3 premières équipes Cadets et Juniors Hommes seront qualifiées hors quota, à condition qu'elles soient composées des mêmes coureurs, pour le Championnats de France sur Piste 2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation libre pour toutes les catégories (Clubs, sélections départementales, régionales et équipes professionnelles, équipes UCI) - Maintien des Hors Quotas pour les Championnats de France Piste Juniors et cadets Hommes (l'équipe vainqueur constituée des mêmes coureurs), si cette épreuve est reportée en amont des CDF Piste 		
VOTE CF 13 – Piste – Conditions de participation Coupe de France Américaine et hors quotas – plan B				
PISTE	<p><u>COUPES DE FRANCE FENIOUX PISTE</u> <u>Conditions de qualifications Hors Quotas pour les Championnats de France Piste :</u></p> <p><u>Juniors Hommes :</u> Sont qualifiés Hors Quotas pour les Championnats de France Piste 2020 sur chaque manche de Coupe de France FENIOUX Piste qui se sera déroulée avant les Championnats de France Piste 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le vainqueur de la Poursuite Individuelle - Le vainqueur de la Course aux points - Le vainqueur du Scratch 	<p><u>COUPES DE FRANCE FENIOUX PISTE</u> <u>Conditions de qualifications pour les Championnats de France Piste :</u></p> <p><u>Proposition d'ajout au texte en vigueur / plan A :</u> Une manche de Coupe de France FENIOUX Piste a lieu en amont des Championnats de France Piste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les Hors Quotas pour les Championnats de France Piste sont maintenus et reportés sur cette épreuve. 	Adoptée par le BE 09/04/20	
VOTE CF 15 – Piste – Coupe de France Fenioux Piste – hors quotas – plan B				

- L'équipe vainqueur de l'Américaine (composée des mêmes coureurs)
- Les 2 premiers de la Course aux Points ainsi que les 2 premiers du Scratch de la Coupe de France FENIOUX Piste du Mans pour l'épreuve d'Omnium des Championnats de France Piste

Juniors Femmes :

Sont qualifiées Hors Quotas pour les Championnats de France Piste 2020 sur la manche de Coupe de France FENIOUX Piste du Mans :

- Les 2 premières de la Course aux Points ainsi que les 2 premières du Scratch pour l'épreuve d'Omnium Juniors Femmes des Championnats de France Piste

Cadets Hommes :

Sont qualifiés Hors Quotas pour les Championnats de France Piste 2020 sur chaque manche de Coupe de France FENIOUX Piste qui se sera déroulée avant les Championnats de France Piste 2020 :

- Le vainqueur de la Course aux points
- Le vainqueur du Scratch
- L'équipe vainqueur de l'Américaine (composée des mêmes coureurs)
- Les 2 premiers de la Course aux Points ainsi que les 2 premiers du Scratch de la Coupe de France FENIOUX Piste du Mans pour l'épreuve d'Omnium des Championnats de France Piste

Minimes-Cadettes :

Sont qualifiées Hors Quotas pour les Championnats de France Piste 2020 sur la manche de Coupe de France FENIOUX Piste du Mans :

- Les 2 premières de la Course aux Points ainsi que les 2 premières du Scratch pour l'épreuve d'Omnium Minimes-Cadettes des Championnats de France Piste

Proposition d'ajout au texte en vigueur / plan B :

Les manches de Coupes de France FENIOUX Piste sont reportées en 2020 après les Championnats de France Piste ou annulées :

- Les Hors Quotas pour les Championnats de France Piste sont annulés.

**Adoptée
par le BE
09/04/20**

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE
Règles de participation

La participation aux Championnats de France Piste 2020 est ouverte aux catégories suivantes :

- Femmes : Minimes, Cadettes, Juniors et Elite*
- Hommes : Cadets, Juniors et Elite*

**Elite Professionnel, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie*

Pour les catégories Minimes-Cadettes, Cadets et Juniors Hommes et Femmes, les Championnats de France sont ouverts aux sélections régionales suivant les quotas définis dans le règlement particulier des Championnats de France Piste.

Les Comités Régionaux n'ayant pas participé aux épreuves Juniors Hommes de la Coupe de France Juniors Piste 2020 ne pourront engager de licenciés Juniors Hommes aux Championnats de France Piste 2020 (en dehors des comités régionaux Corse et Ultra-Marin).

Conditions de qualifications Hors Quotas pour les Championnats de France Piste :

Sont qualifiés Hors Quotas pour les Championnats de France Piste 2020 sur chaque manche inter-régionale piste de la coupe de France Cadets des Départements qui se sera déroulée avant les Championnats de France Piste 2020 :

- Le vainqueur de la Course aux points
- Le vainqueur du Scratch

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE
Proposition de modification

Les Championnats de France Piste :

- Les quotas sont maintenus et la participation pour toutes les équipes est inchangée.
- **Annulation du paragraphe du règlement particulier des Championnats de France Piste concernant l'obligation de participation des Comités Régionaux à la Coupe de France Juniors Piste pour pouvoir sélectionner des Juniors Hommes aux Championnats de France**
- Les Hors Quotas des épreuves Inter-régionales Cadets sont maintenus **si l'épreuve piste a pu avoir lieu dans l'inter-région, même si toutes les Inter-région n'ont pas pu organiser d'épreuve piste ;**
- Les Hors Quotas des épreuves qui auront eu lieu seront maintenus

**Adoptée
par le BE
09/04/20**

Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles Route

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
COUPE DE FRANCE N1				
15/03/2020	15/03/2020	Nantes Segré 1ère manche de la Coupe de France N1	Pays De La Loire	REPORT 28/06/2020
03/05/2020	03/05/2020	Arbent Bourg Arbent 2ème manche de la Coupe de France N1	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 11 octobre 2020
21/05/2020	21/05/2020	Trophée Gustave Beignon Thorigny 3ème manche de la Coupe de France N1	Pays De La Loire	REPORT 5 ou 6 septembre 2020
28/08/2020	30/08/2020	Tour du Pays de Montbéliard Agglomération Finale de la Coupe de France N1	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
COUPE DE FRANCE N2				
01/03/2020	01/03/2020	Bordeaux Saintes 1ère manche de la Coupe de France N2	Nouvelle Aquitaine	REALISEE
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT 26 juillet 2020 sans catégorie Juniors
14/08/2020	14/08/2020	Grand Prix Christian Fenioux 3e manche de la Coupe de France N2	Centre Val de Loire	MAINTENUE
20/09/2020	20/09/2020	Tour de Rhuys Finale de la Coupe de France N2	Bretagne	MAINTENUE
COUPE DE FRANCE N3				
08/03/2020	08/03/2020	Vienne classic 1ère manche de la Coupe de France N3	Nouvelle Aquitaine	REALISEE
05/04/2020	05/04/2020	GP Cycliste de la Région Sud 2ème manche de la Coupe de France N3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE report impossible sur la période estivale
24/05/2020	24/05/2020	Les Boucles de la Marne 3ème manche de la Coupe de France N3	Grand Est	ANNULEE
13/09/2020	13/09/2020	GP de la Tomate Finale de la Coupe de France N3	Nouvelle Aquitaine	MAINTENUE
COUPE DE FRANCE JUNIORS				

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
04/04/2020	05/04/2020	Tour de Bocage et de l'Ernée 53 1ère manche de la coupe de France Juniors	Pays De La Loire	ANNULEE
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE
30/05/2020	30/05/2020	La classique des Alpes Juniors 3ème manche de la coupe de France Juniors	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE
16/07/2020	17/07/2020	Grand Prix de Cherves Finale de la Coupe de France Juniors	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE
COUPE DE FRANCE FEMME				
19/04/2020	19/04/2020	Grand Prix Féminin de Chambéry 1ère manche de la Coupe de France Femmes	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 4 octobre 2020 (en attente confirmation organisateur)
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT 26 juillet 2020 sans catégorie Juniors
10/05/2020	10/05/2020	Tour du Gévaudan Occitanie 3ème manche de la Coupe de France Femmes	Occitanie	REPORT 27 septembre 2020
14/06/2020	14/06/2020	Classic Féminine Vienne Nouvelle Aquitaine 4ème manche de France Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT à l'étude
05/07/2020	05/07/2020	Prix de la Ville de Morteau 5ème manche de la Coupe de France Femmes	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
06/09/2020	06/09/2020	Sud Yvelines Féminine Finale de la Coupe de France Femmes	Ile De France	MAINTENUE
CHAMPIONNATS DE FRANCE				
18/06/2020	21/06/2020	Championnats de France sur route	Bretagne	MAINTENUS en attente décision UCI // une semaine avec TDF
29/07/2020	02/08/2020	Championnats de France de l'Avenir	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUS
CHAMPIONNATS REGIONAUX				
07/06/2020	07/06/2020	Championnats Régionaux Homme		REPORT date libre à partir du 24 octobre 2020

**Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles VTT**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
COUPE DE FRANCE				
27/03/2020	29/03/2020	Marseille Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#1	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 2-4 octobre 2020 (sous réserve confirmation calendrier UCI)
17/04/2020	19/04/2020	Levens Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT à l'étude
08/05/2020	10/05/2020	Lons le Saunier Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#3	Bourgogne Franche Comté	REPORT 4-6 ou 25-27 septembre (sous réserve confirmation calendrier UCI)
24/05/2020	24/05/2020	Métabief Coupe de France VTT SKF DHI#1	Bourgogne Franche Comté	REPORT 29-30 août (sous réserve confirmation calendrier UCI)
05/06/2020	07/06/2020	Ussel Coupe de France VTT SKF XCO#4/XCR	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE 2020 REPORT 2021
27/06/2020	28/06/2020	Liffré Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bretagne	MAINTENUE
04/07/2020	05/07/2020	Valberg Coupe de France VTT SKF DHI#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	MAINTENUE
25/07/2020	26/07/2020	Les Orres Coupe de France VTT SKF DHI#3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	MAINTENUE
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Coupe de France VTT SKF XCO#5/XCE#4/DHI#4	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
08/08/2020	09/08/2020	Montgenèvre Coupe de France VTT SKF TRIAL	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	MAINTENUE
12/09/2020	13/09/2020	Belfort Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
TROPHEE DE FRANCE				
02/08/2020	06/08/2020	L'Alpe d'Huez Trophée de France des Jeunes Vététistes	Auvergne-Rhône-Alpes	MAINTENU
CHAMPIONNATS DE FRANCE				
04/07/2020	04/07/2020	Megève Combloux Championnats de France XC MARATHON / MB RACE	Auvergne-Rhône-Alpes	MAINTENUS avec report en cours d'étude
09/07/2020	12/07/2020	Les Ménuires Championnats de France XCO/XCE/DHI/TRIAL/XCR COMITES/XCO et DHI MASTERS/VTAE XC	Auvergne-Rhône-Alpes	MAINTENUS

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
COUPES DU MONDE ET EPREUVES INTERNATIONALES				
20/05/2020	24/05/2020	Olargues Enduro World Series	Occitanie	REPORT à l'étude
05/06/2020	05/06/2020	Villars de Lans Coupe du Monde XCE	Auvergne Rhône Alpes	REPORT à l'étude
31/07/2020	02/08/2020	Cordon Jeux Mondiaux de la Jeunesse TRIAL	Auvergne Rhône Alpes	REPORT sur 2021 à l'étude
18/09/2020	20/09/2020	Les Gets Coupe du Monde UCI MTB Mercedes-Benz XCO/XCC/DHI	France - Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE

Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles Piste

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
COUPE DE FRANCE				
25/04/2020	25/04/2020	Le Neubourg Coupe de France Juniors Piste	Normandie	ANNULATION 2020 REPORT 2021 (date à confirmer ultérieurement)
13/05/2020	13/05/2020	Poitiers Coupe de France de l'Américaine	Nouvelle Aquitaine	REPORT
26/06/2020	28/06/2020	COUPE DE France FENIOUX PISTE Le Mans	Pays De La Loire	MAINTENUE
CHAMPIONNATS DE FRANCE				
19/06/2020	21/06/2020	Bourges Championnats de France Piste Masters	Centre Val De Loire	MAINTENUS
08/08/2020	15/08/2020	Lieu à définir Championnats de France Piste Avenir et Elite	Lieu À Définir	MAINTENUS

**Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles Jeunesse**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
TROPHEE DE FRANCE				
03/07/2020	05/07/2020	Vichy Trophée de France des Jeunes Cyclistes	Auvergne Rhône Alpes	ANNULE REPORT 2021
COUPE DE FRANCE CADETS DES DEPARTEMENTS ET COUPE DE FRANCE MINIMES-CADETTES				
25/07/2020	26/07/2020	Finale Nationale sur Route de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes		ANNULEE
18/09/2020	20/09/2020	Finale Nationale sur Piste de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes		ANNULEE

Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles BMX

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
COUPE DE FRANCE				
14/03/2020	15/03/2020	COUPE DE FRANCE - 1ère et 2ème manches - DESCARTES (CEVL)	Centre Val De Loire	ANNULEE
21/03/2020	22/03/2020	COUPE DE FRANCE - 3ème et 4ème manches - COMPIEGNE (HAFR)	Hauts De France	ANNULEE
04/04/2020	05/04/2020	COUPE DE FRANCE - 5ème et 6ème manches - MASSY (IDFR)	Ile De France	ANNULEE
16/05/2020	17/05/2020	COUPE DE FRANCE - 7ème et 8ème manches - SARRIANS (PACA)	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	ANNULEE
13/06/2020	14/06/2020	COUPE DE FRANCE - 9ème et 10ème manches - LA ROCHE SUR YON (PDLL)	Pays De La Loire	MAINTENUE
CHALLENGE				
11/04/2020	11/04/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-OUEST - 1ère MANCHE - SOUES (OCCI)	Occitanie	REPORT 4-5 juillet 2020
11/04/2020	12/04/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-EST - 1ère MANCHE - MASSY (IDFR)	Ile De France	ANNULE
11/04/2020	12/04/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-EST - 1ère MANCHE - DRAGUIGNAN (PACA)	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	ANNULE
11/04/2020	12/04/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-OUEST - 1ère MANCHE - CAEN (NORM)	Normandie	REPORT 4 - 5 juillet 2020
02/05/2020	02/05/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-OUEST - 2ème MANCHE - MONT DE MARSAN (NOAQ)	Nouvelle Aquitaine	REPORT 27-28 juin 2020
02/05/2020	03/05/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-EST - 2ème MANCHE - COURNON (AURA)	Auvergne-Rhone-Alpes	REPORT 27-28 juin 2020
02/05/2020	03/05/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-OUEST - 2ème MANCHE - REDON (BRET)	Bretagne	ANNULE
02/05/2020	03/05/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-EST - 2ème MANCHE - LILLE (HAFR)	Hauts De France	ANNULE
06/06/2020	06/06/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-OUEST - 3ème MANCHE - BORDEAUX (NOAQ)	Nouvelle Aquitaine	MAINTENU
06/06/2020	07/06/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-EST - 3ème MANCHE - SAINT QUENTIN (HAFR)	Hauts De France	REPORT 4-5 juillet 2020

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
06/06/2020	07/06/2020	CHALLENGE FRANCE SUD-EST - 3ème MANCHE - SAINT ETIENNE (AURA)	Auvergne-Rhone-Alpes	REPORT 4-5 juillet 2020
06/06/2020	07/06/2020	CHALLENGE FRANCE NORD-OUEST - 3ème MANCHE - CHOLET (PDLL)	Pays De La Loire	REPORT 27-28 juin 2020
COUPE D'EUROPE				
09/05/2020	10/05/2020	COUPE D'EUROPE - 7ème et 8ème manches - SARRIANS (FRA)	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	REPORT 2021
TROPHEE DE France				
27/06/2020	28/06/2020	TROPHEE DE FRANCE DE BMX - AVENSAN	Nouvelle Aquitaine	REPORT AVENSAN 2021 REPORT 2020 à Mours - Auvergne-Rhône-Alpes du 28 au 30 août 2020
CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE				
03/07/2020	05/07/2020	CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE - LEMPDES	Auvergne-Rhone-Alpes	REPORT à l'étude
CHAMPIONNATS REGIONAUX				
30/05/2020	31/05/2020	CHAMPIONNATS REGIONAUX		REPORT période entre juin et octobre hors dates Challenge et CPF

**Bureau Exécutif du 9 avril 2020
Epreuves Officielles Cyclisme Pour Tous**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 09/04/2020
TROPHEE LABEL D'OR				
29/03/2020	29/03/2020	GRANFONDO NICE COTE D'AZUR	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 11 octobre 2020
04/04/2020	05/04/2020	L'HERAULTAISE	Occitanie	ANNULEE
25/04/2020	25/04/2020	LA BOURGOGNE CYCLO	Bourgogne Franche Comté	REPORT 11 juillet 2020
10/05/2020	10/05/2020	GRANFONDO LA VENCOISE	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	REPORT à l'étude
17/05/2020	17/05/2020	LES BOUCLES DU VERDON	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	ANNULEE
14/06/2020	14/06/2020	LA PERIGORDINE	Nouvelle Aquitaine	MAINTENUE
20/06/2020	20/06/2020	L'ARDECHOISE	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
27/06/2020	27/06/2020	L'ARIEGEOISE	Occitanie	ANNULEE
05/07/2020	05/07/2020	LE PAPE MARMOTTE GRANFONDO ALPES	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 5 septembre 2020
11/07/2020	11/07/2020	GRAND HUIT VOSGIEN	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE
12/07/2020	12/07/2020	LA PYRENEENNE	Occitanie	MAINTENUE
09/08/2020	09/08/2020	L'ETAPE SANFLORAINE	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
23/08/2020	23/08/2020	LA LOUIS PASTEUR	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
27/09/2020	27/09/2020	LES BOSSES DE PROVENCE	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	MAINTENUE
FFC MASTERSERIES				
19/04/2020	19/04/2020	DEFI 47	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE
03/05/2020	03/05/2020	LA MONMOND	Centre Val De Loire	ANNULEE
31/05/2020	31/05/2020	GRANITE MONT LOZERE	Occitanie	REPORT à l'étude
31/05/2020	31/05/2020	BOUCLES DU HAUT BEARN	Nouvelle Aquitaine	REPORT à l'étude
06/06/2020	06/06/2020	CYCLO DE L'INTERIEUR	Ile de France	ANNULEE
13/06/2020	13/06/2020	LA ELOI TASSIN	Pays De La Loire	MAINTENUE
19/06/2020	19/06/2020	LA TRICOLERE	Bretagne	ANNULEE
27/06/2020	27/06/2020	LA CYCLAIGOUAL	Occitanie	MAINTENUE
CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS				
24/07/2020	26/07/2020	Championnats de France Route Masters	Centre Val De Loire	MAINTENUS